

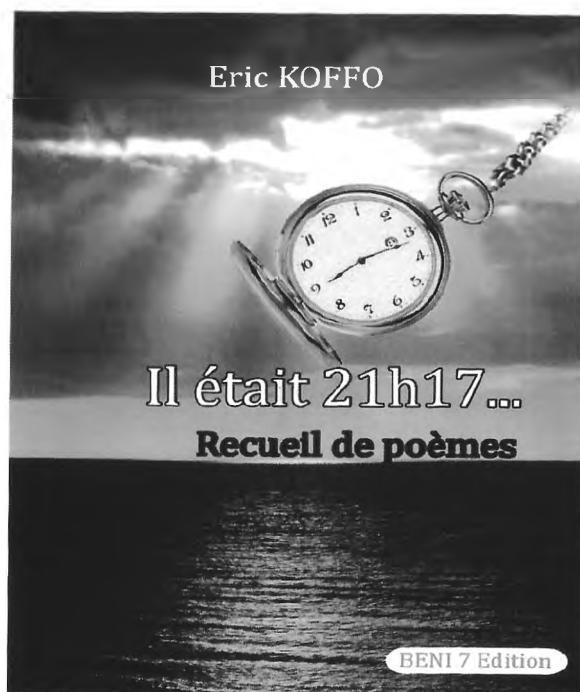
FACILITATEUR DIDACTIQUE

Il était 21h17...

de

Eric KOFFO

Poésie



Classe de Première

L'œuvre intégrale en 12 séances

BENI 7 Edition

Né le 21 juin 1976 à Gagnoa, dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire, Eric KOFFO est diplômé de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan. Inspecteur d'orientation en service à l'Université de Bouaké, il occupe en 2007 le poste de Secrétaire principal adjoint à l'UFR des Sciences Médicales, puis ceux d'Assistant du Directeur de l'Institut Multipolaire d'Etudes et de Recherche en Indicamétrie (IMERFI) et de Secrétaire principal dudit institut. En 2012, il exerce en tant que chargé d'études au Service Autonome de Contrôle et de Suivi de l'Organisation des Examens du BTS (SACSOEB) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Et depuis janvier 2017, il est en charge du suivi-évaluation à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle dont il est par ailleurs le Responsable de la communication. Promu au grade A5 l'année suivante, il est désormais Inspecteur principal, option orientation.

Marié et père de deux garçons, Eric KOFFO est un véritable passionné de lettres. Dans ce recueil de poèmes plaisants à lire, il fait preuve d'une imagination débordante en réussissant à manier les mots avec une incroyable dextérité. Aucun doute, cette œuvre est un pur délice littéraire d'autant plus qu'elle nous fait savourer joyeusement le nectar de la poésie. En somme, l'auteur réussit avec une facilité déconcertante à nous réconcilier avec ce genre littéraire dont les subtilités ne semblent pas toujours bien perçues par le citoyen lambda. Et pourtant, l'univers merveilleux de la poésie n'a pas fini de livrer ses charmes. Au demeurant, ce recueil de poèmes tout aussi singuliers les uns que les autres est la preuve que les mots ont ceci de magique qu'ils font vibrer nos émotions.

BENI 7 Edition
Abidjan, Cocody
Tel: 58 27 00 01
03 15 80 80

koffoericvincent@yahoo.fr

ISBN : 978-2-201379-62-8



9 782201 379628

Réalisé par :

Eric KOFFO

Sous la supervision de :

Kouadio N'GORAN

Inspecteur Général ~~de l'Éducation Nationale~~

(IGEN) option Lettres Modernes

© BENI 7 Edition, Abidjan, 2019

ISBN : 978-2-201379-62-8

Toute reproduction interdite sous peine de poursuites judiciaires.

SOMMAIRE

Avant-propos	5
Contenu général du facilitateur	6
A. PRESENTATION DE L'AUTEUR	7
1. Sa vie	7
2. Sa pensée	7
B. Aperçu général de l'œuvre	7
1. La poésie de Eric Koffo	8
2. Les thèmes majeurs	8
C. SUGGESTION DE TRAVAUX D'ETUDE	8
1. Quelques thèmes abordés	8
2. Proposition d'axes d'étude	9
D. ORGANISATION DE L'ETUDE DE L'ŒUVRE EN SEANCES	12 9
1. Les activités de lecture	10
2. Axe d'étude choisi	10
E. DEROULEMENT DES ACTIVITES DE LECTURE	
1. Culture littéraire (02 séances)	10
2. L'introduction à l'étude	10
3. Lectures méthodiques 1 à 4	11-13
4. Exposé 1	13
5. Lecture méthodique 5	13
6. Exposé 2	13
7. Lecture méthodique 6	13-14
8. Conclusion à l'étude	14
F. ACTIVITES D'EVALUATION	20
1. Interrogation écrite	14
2. Contrôle de lecture	14
G. PROLONGEMENT À L'ÉTUDE DE L'ŒUVRE	21
1. Travaux d'écriture	21
a) Dissertation littéraire	21
b) Commentaire composé	21

H. PAGES DOCUMENTAIRES	21-33
1. Présentation	21
2. Qu'est-ce que la poésie ?	21
3. La poésie est-elle une thématique ?	21
4. La poésie est-elle un genre versifié ?	22
5. la poésie, un art du langage ?	23
6. L'histoire du genre poétique	24
I. ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE	33

AVANT PROPOS

La fascination de l'outil internet, bien qu'elle demeure une source incommensurable d'apprentissage, n'en demeure pas moins un facteur rédhibitoire pour la lecture. Cependant, nul ne peut nier l'importance de la lecture dans la formation de l'apprenant, tant au niveau scolaire qu'universitaire:

Pour résoudre cette épineuse question de l'incapacité de nos élèves à lire, comprendre et analyser un texte littéraire, il nous apparaît fondamental de nous inscrire dans l'acquisition des compétences générales du français à savoir :

- Construire le sens d'un texte.
- Former un lecteur autonome.
- Donner aux élèves le goût de la lecture.
- Favoriser la maîtrise de l'expression orale et écrite.

Ces compétences font de l'enseignant un véritable pédagogue, c'est-à-dire un guide qui met l'apprenant au cœur de sa pratique pédagogique.

La démarche proposée dans le présent document ne prétend pas épuiser la problématique de l'analyse littéraire d'un texte poétique, mais elle vise à permettre à l'élève de construire un peu mieux le sens du texte. Et pour que le professeur conduise l'étude des poèmes en mettant l'accent sur le perfectionnement linguistique des élèves, les auteurs ont sélectionné des textes en raison de la qualité et de la signification de ceux-ci.

Par ailleurs, la spécificité de ce document au choix des textes en rapport avec les réalités quotidiennes des élèves ; ce qui aura l'avantage de les intéresser à la richesse langagière des poèmes retenus, aux exercices conçus pour entraîner l'apprenant tout en

lui donnant la possibilité de s'auto-évaluer, seul gage de l'acquisition progressive de la maîtrise de la langue.

Pour faciliter une approche pédagogique fluide, des axes d'étude ont été proposés et des textes afférents à ces axes regroupés, ce qui constitue des pistes d'analyse féconds pour l'enseignant.

L'Auteur

Contenu général du facilitateur

Ce document d'accompagnement s'articulera autour des principaux axes suivants :

I. Culture littéraire (02h)

II. L'introduction à l'étude de l'œuvre intégrale (01h)

Pour éviter de tomber dans les travers d'un cours magistral, cette troisième heure devra s'organiser de la façon suivante :

- La présentation de l'auteur
- La présentation de l'œuvre.
- La formulation de l'axe d'étude

III. Les activités de lecture

a) La lecture méthodique (06h)

Elle est l'essentiel du présent document en tenant compte de l'axe d'étude pour permettre aux élèves de mieux cerner l'œuvre de façon intégrale.

b) L'exposé (02h)

Deux exposés en deux séances d'une heure (01h) chacune sur des thèmes susceptibles de mieux faire comprendre l'axe d'étude. Ces thèmes sont proposés au choix des apprenants qui, d'ailleurs en assureront la présentation devant leurs condisciples après un temps minimum de préparation de deux (02) semaines.

N.B. : Les thèmes d'exposés choisis dans le présent facilitateur sont proposés à titre indicatif.

IV. Conclusion à l'étude de l'œuvre intégrale (01h)

Il s'agira de :

- Rappeler l'axe d'étude et montrer comment chaque poème étudié a contribué à l'illustrer.
- Rappeler les thèmes contenus dans l'œuvre.
- Dégager la portée didactique du recueil.

V. Activités d'évaluation

Cette rubrique devra comporter deux (02) parties :

- a- Le contrôle de lecture qui vise à vérifier le contenu des enseignements sur l'œuvre.
- b- L'activité d'écriture cherche à montrer comment, à partir de l'étude d'une œuvre intégrale, on peut parvenir à des activités d'expression écrite.

VI. Pages documentaires

A. PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

1) La vie de l'auteur

Né le 21 juin 1976 à Gagnoa dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire, Éric KOFFO est diplômé de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan. Inspecteur d'orientation en service à l'Université de Bouaké, il occupe en 2007 le poste de Secrétaire principal adjoint à l'UFR des Sciences Médicales, puis ceux d'Assistant du Directeur de l'Institut Multipolaire d'études et de Recherche en Indicamétrie (IMERF) et de Secrétaire principal dudit institut. En 2012, il exerce en tant que chargé d'études au Service Autonome de Contrôle et de Suivi de l'Organisation des Examens du BTS (SACSOEB) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Et depuis 2017, il est en charge du suivi-évaluation à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle dont il est par ailleurs le Responsable de la communication. Marié et père de deux garçons, Eric KOFFO est un véritable passionné des lettres.

Soulignons qu'en dehors de sa profession d'inspecteur, ce juriste de formation est aussi écrivain, scénariste, publicitaire, producteur, journaliste, chantre de l'Eternel et président du conseil de l'Eglise Génération Pour Christ (GPC). En outre, il est le Président de l'ONG I-Tréma qui vise l'épanouissement d'une jeunesse responsable par l'éducation et la formation. Cette polyvalence lui a valu à ce jour, d'être lauréat d'une quinzaine de prix remportés brillamment lors des concours de poésie, de nouvelles et de journalisme.

2) Sa pensée

Eric KOFFO apparaît comme un témoin de son temps ; ce qui fait de lui un humaniste. En effet, face aux fléaux qui gangrènent son univers, notamment l'alcoolisme, le tabagisme, le phénomène des enfants soldats ; l'écrivain ne reste pas indifférent. Et pour paraphraser Edouard Joseph Marc Maunick, il ne veut pas tomber amoureux de la douleur stérile. Il choisit de mettre sa plume au service de sa société. Cet élan du cœur se transforme en engagement aux allures multiples : tantôt

politique, sociale et psychologique. Ses pensées, parfois habillées de sarcasmes et d'humour, l'inscrivent déjà dans la fabuleuse lignée des poètes à l'instar de Prévert ou de Baudelaire ; ces écrivains qui, pour exorciser le mal, tournent en dérision les turpitudes de la vie au moyen de l'écriture.

B. APERCU GÉNÉRAL DU RECUEIL DE POÈMES

Ce recueil de douze (12) poèmes, édité à Béni 7 Edition, est l'œuvre de Eric KOFFO. De forme variée, l'écrivain y jette un regard lucide et sans ambages sur les réalités sociopolitiques de son temps. Il évoque en substance les questions cruciales de l'éducation, de l'environnement, du phénomène des enfants-soldats, de la réconciliation nationale...

1) La poésie de Eric KOFFO

L'analyse du recueil "Il était 21h17..." révèle une poésie évènementielle. En effet, l'écrivain pose sa caméra objective sur les faits marquants de l'actualité africaine en général et de son pays en particulier. Et les touches particulières dont il habille les circonstances, n'enlèvent rien à la pertinence des "zooms" effectués de même qu'à la qualité de son style.

Sur le plan de l'écriture, nous découvrons un style varié et l'expression d'une grande autonomie. Tantôt, il s'oriente vers une poésie classique, tantôt il s'en démarque pour permettre à la muse de s'exprimer pleinement par l'intensité de son éloquence. Cette éloquence qui se mue en confidence lyrique et pathétique. Variée, cette poésie l'est par la cadence des strophes multiformes, les audaces lexicales mais surtout le jeu libre des vers ciselés par la magie de l'orfèvre des mots. En cela, cette poésie peut être perçue comme un chef-d'œuvre, une architecture scripturale issue d'une ébullition intérieure maîtrisée et domptée par la forme artistique des vers. Ce choix poétique que trahit un titre assez évocateur "Il était 21h17..." prouve cependant que la dextérité créatrice de l'écrivain lui permet de passer aisément de la narration à la poésie qui augure un récit. Mieux, il sait canaliser ses ambitions littéraires dans un genre célèbre par son hermétisme et ses contraintes : la poésie.

2) Ses thèmes majeurs

Nous pourrions distinguer dans ce recueil de poèmes, les thèmes majeurs suivants :

- L'insalubrité
- Le tabagisme
- Le phénomène des enfants soldats
- L'éducation et la sensibilisation des jeunes
- La mort
- La passion amoureuse
- La déception amoureuse (sentimentale)
- Le dégoût de la vie (L'amertume)

C. SUGGESTION DE TRAVAUX D'ÉTUDE

1) Quelques thèmes abordés dans l'œuvre

- L'engagement
- L'environnement
- L'éducation
- La déception
- L'amour
- Les remords
- Le mépris
- L'insouciance

2) Proposition d'axes d'étude

L'autonomie des poèmes ne permet pas de les étudier comme nous le ferions dans le cadre de l'étude d'un roman. Toutefois, pour assurer dans cette étude, il a fallu opérer une discrimination visant à choisir des textes précis pour chaque axe d'étude. Cette démarche a l'avantage de permettre au professeur de choisir librement ses textes en fonction de l'axe qu'il aura retenu, mais aussi de ne pas tomber dans la morosité tant il est vrai qu'il peut varier les axes et les poèmes.

Dans la perspective de l'étude de ce recueil, les poèmes ont été regroupés par rubriques selon les axes d'étude suivants :

AXES D'ÉTUDE	POÈMES
Une poésie militante ou engagée.	- Un courrier venu du front - Comme si...
La critique de l'environnement.	- Envie de vie - Je suis une poubelle
L'éducation ou la sensibilisation de la jeunesse.	- Le sixième doigt - La vraie "go"
Une poésie de l'amertume.	- Il était 21h17... - Odette, je regrette
La célébration de l'amour.	- Oh, ma petite fée !!! - Roméo et Juliette
L'expression satirique de la destruction de la vie dans <u>Il était 17h17...</u> de Eric KOFFO.	- Un courrier venu du front. - Comme si... - Envie de vie. - Je suis une poubelle. - "Le sixième doigt" - La "vraie" go.
L'expression lyrique des sentiments dans <u>Il était 21h17...</u> de Eric KOFFO.	• L'amour - Oh, ma petite fée !!! - Roméo et Juliette. - C'est encore Noël !!! • L'amertume - Il était 21h17. - Odette, je regrette.

D. ORGANISATION DE L'ÉTUDE DE L'ŒUVRE EN 12 SÉANCES

Ce qui compte pour tout enseignant, au-delà d'une formation académique, c'est sa pratique pédagogique. Dans cette optique, ce support d'accompagnement s'articulera autour des principaux points suivants :

Leçon 1 : Etude d'une œuvre intégrale poétique de littérature africaine ou étrangère.

Situation d'apprentissage : Lors d'une visite, les élèves de la 1^{ère} A/C/D du lycée... découvrent dans une librairie, l'œuvre poétique intitulée Il était 21h17... inscrite à leur programme scolaire. Ainsi, désireux d'enrichir leur culture littéraire,

notamment en poésie, ils l'achètent et, après l'avoir lue, ils s'organisent pour acquérir des connaissances sur le genre poétique, introduire son étude, en construire le sens en se fondant sur des poèmes et en dresser le bilan.

1) Acte d'étude choisi : L'expression satirique de la destruction de la vie dans Il était 21h17... de Eric KOFFO.

2) Les activités de lecture

- la culture littéraire (02 séances de 01 heure chacune).
- l'introduction à l'étude de l'œuvre intégrale poétique (01 heure).
- la lecture méthodique (06 séances d'une heure chacune).
- les exposés (02 séances d'une heure chacune).
- la conclusion à l'étude de l'œuvre intégrale poétique (01 heure).

E. Déroulement des activités de lecture

Séance N° 1 : Culture littéraire : Connaître le genre poétique (définir le genre).

1) Evolution de la poésie avec les mutations des formes poétiques.

2) Quelques genres poétiques

- Lyrique
- Epique
- Didactique
- Satirique

Séance N° 2 : L'introduction à l'étude de l'œuvre poétique :

Connaître le genre poétique

- La poésie parnassienne (l'art pour l'art)
- La poésie engagée
- Les auteurs de quelques œuvres poétiques célèbres de la littérature africaine et étrangère.

Séance N° 3 : Lecture Méthodique N° 1

Celle-ci comprendra les aspects suivants :

- ◆ La présentation de l'œuvre
- ◆ Le contexte de création de l'œuvre
- ◆ La formulation de l'axe d'étude : **L'expression satirique**

de la destruction de la vie dans Il était 21h17... de Eric KOFFO.

Séance N° 4 : Lecture Méthodique N° 2

Poème 1: "Un courrier venu du front"

I. Situation :

II. Hypothèse générale possible :

- Poème pathétique évoquant le sort et l'appel à l'aide d'un enfant soldat.
- Poème pathétique évoquant le sort et l'appel d'un enfant soldat en détresse.

III. Vérification de l'hypothèse générale

a) Détermination des axes de lecture

- ▶ **Axe de lecture 1** : Poème évoquant le sort d'un enfant soldat.
- ▶ **Axe de lecture 2** : Expression pathétique de l'appel à l'aide d'un enfant soldat.
 - Expression pathétique de l'appel d'un enfant soldat en détresse.

b) Proposition d'entrées

- ▶ **Axe de lecture 1** : Poème évoquant le sort d'un enfant soldat.
 - La structure du poème.
 - Les sonorités.
 - L'énonciation.
 - Les figures de style
 - Les phrases déclaratives.
 - Le lexique du destin ou de la fatalité.
 - Les figures de style.

► Axe de lecture 2 : Expression pathétique de l'appel d'un enfant soldat en détresse.

NB : *La deuxième entrée constitue une activité d'évaluation pour les apprenants et qui doit être immédiatement corrigée avant la fin de l'étude.*

□ Le lexique (champ lexical de la souffrance, du destin ou de la fatalité).

□ Les figures de style.

□ Les questions rhétoriques.

□ Les types et formes de phrases.

□ Les figures de style

□ Les questions rhétoriques.

IV. Bilan de l'étude du poème

Séance N° 5 : Lecture Méthodique N° 3

Poème 2 : "Comme si..."

I. Situation

II. Hypothèse générale possible : Poème satirique évoquant les conflits armés et incitant à la concorde.

III. Vérification de l'hypothèse générale

a) Détermination des axes de lecture

► Axe de lecture 1 : La satire des conflits armés.

► Axe de lecture 2 : Poème incitant à la concorde.

b) Proposition d'entrées

► Axe de lecture 1 : La satire des conflits armés.

□ Le lexique

□ Les figures de style

□ L'énonciation

► Axe de lecture 2 : Poème incitant à la concorde.

NB : La deuxième entrée constitue une activité d'évaluation pour les apprenants et qui doit être immédiatement corrigée avant la fin de l'étude.

- Le mode : conditionnel / subjonctif.
- Les figures de style
- Les types et formes de phrases.

IV. Bilan de l'étude du poème

Séance N° 6 : Lecture Méthodique N° 4

Poème 3 : "Envie de vie"

I. Situation

II. Hypothèse générale possible : Poème décrivant la pollution et invitant à un environnement sain.

III. Vérification de l'hypothèse générale

a) Détermination des axes de lecture

- ▶ Axe de lecture 1 : Poème décrivant les dangers de la pollution.
- ▶ Axe de lecture 2 : L'expression de l'invitation à un environnement sain.

b) Proposition d'entrées

- ▶ Axe de lecture 1 : Poème décrivant les dangers de la pollution.

- La structure des vers.
- Les figures de style
- Les sonorités.
- Formes et types de phrases.
- Les figures de style
- Le lexique.

- ▶ Axe de lecture 2 : L'expression de l'invitation à un environnement sain.

NB : La deuxième entrée constitue une activité d'évaluation pour les apprenants et qui doit être immédiatement corrigée avant la fin de l'étude.

- Le rythme du texte (refrain).
- Les figures de style
- Le lexique.

IV. Bilan de l'étude du poème

Séance N° 7 : Lecture Méthodique N° 5

Poème 4 : "Je suis une poubelle"

I. Situation

II. Hypothèse générale possible : Poème ironique dénonçant l'insalubrité due à l'irresponsabilité de l'homme.

III. Vérification de l'hypothèse générale

a) Détermination des axes de lecture

▶ Axe de lecture 1 : Poème dénonçant l'insalubrité.

▶ Axe de lecture 2 : Expression ironique de l'irresponsabilité de l'homme.

b) Proposition d'entrées

▶ Axe de lecture 1 : Poème dénonçant l'insalubrité.

- ▣ La structure du texte.
- ▣ Les rimes.
- ▣ Le rythme.
- ▣ Le lexique.
- ▣ L'énonciation.
- ▣ Les figures de style.

▶ Axe de lecture 2 : Expression ironique de l'irresponsabilité de l'homme.

NB : La deuxième entrée constitue une activité d'évaluation pour les apprenants et qui doit être immédiatement corrigée avant la fin de l'étude.

- ▣ Le lexique.
- ▣ Les figures de style
- ▣ Les types et formes de phrases.

IV. Bilan de l'étude du poème

Séance N° 8 : Exposé N° 1 : Exposer l'originalité de la poésie de Eric KOFFO.

Séance N° 9 : Lecture Méthodique N° 6

Poème 5 : "Le sixième doigt"

I. Situation

II. Hypothèse générale possible : Poème exposant les dangers du tabac et sensibilisant à un changement de comportement.

III. Vérification de l'hypothèse générale

a) Détermination des axes de lecture

- ▶ Axe de lecture 1 : Poème exposant les dangers du tabac.
- ▶ Axe de lecture 2 : Sensibilisation à un changement de comportement.

b) Proposition d'entrées

- ▶ Axe de lecture 1 : Poème exposant les dangers du tabac.
 - La structure des vers.
 - Les figures de style.
 - Le rythme.
 - Les formes et types de phrases.
 - Les figures de style.
 - Le lexique.

- ▶ Axe de lecture 2 : Sensibilisation à un changement de comportement.

NB : La deuxième entrée constitue une activité d'évaluation pour les apprenants et qui doit être immédiatement corrigée avant la fin de l'étude.

 - Le mode.
 - Les figures de style.
 - Le lexique.
 - Les types et formes de phrases.

IV. Bilan de l'étude du poème

Séance N° 10 : Exposé 2 : Relever la portée de la poésie de Eric KOFFO.

Séance N° 11 : Lecture Méthodique N° 7

Poème 6 : "La vraie go"

I. Situation

II. Hypothèse générale possible : Poème critiquant le libertinage sexuel et invitant la jeunesse à une prise de conscience.

III. Vérification de l'hypothèse générale

a) Détermination des axes de lecture

- ▶ Axe de lecture 1 : Poème critiquant la débauche sexuelle.
- ▶ Axe de lecture 2 : L'exhortation de la jeunesse à une prise de conscience.

b) Proposition d'entrées

- ▶ Axe de lecture 1 : Poème critiquant la débauche sexuelle.
 - La structure du texte.
 - Les registres de langue.
 - Les rimes.
 - Les outils grammaticaux.
 - Le lexique.
- ▶ Axe de lecture 2 : L'exhortation de la jeunesse à une prise de conscience.

NB : La deuxième entrée constitue une activité d'évaluation pour les apprenants et qui doit être immédiatement corrigée avant la fin de l'étude.

- Les types et formes de phrases.
- Les figures de style
- Le rythme.

IV. Bilan de l'étude du poème

Séance N° 12 : Conclusion à l'étude de l'œuvre poétique

- ♦ rappeler l'axe d'étude tout en montrant la congruence du poème par rapport à l'axe d'étude choisi.
- ♦ évoquer les thèmes contenus dans l'œuvre.

- ♦ dégager la valeur didactique de l'œuvre, sa richesse stylistique et la spécificité de l'auteur dans l'ensemble des thèmes abordés.

F. LES ACTIVITÉS D'EVALUATION

Chaque activité de lecture sera suivie d'un contrôle de lecture. Par ailleurs, pour amener les apprenants à se familiariser avec l'écriture poétique, leur proposer de rédiger de courts textes à partir des lectures méthodiques élaborées. Cependant, compte-tenu des effectifs pléthoriques dans les classes, cette évaluation pourra se faire individuellement ou par groupe sous forme d'exposés.

Contrôle de lecture : (seulement un des deux exercices proposés)

N.B. : c'est un exercice que l'enseignant administrera au cours de l'étude de l'œuvre. L'objectif de cette évaluation est de vérifier que les apprenants ont effectivement lu l'œuvre.

La durée d'une séance de contrôle de lecture ne devra pas excéder un quart d'heure (15 minutes). Le professeur est libre de concevoir son ou ses sujets de contrôle de lecture. Toutefois, nous proposons les exercices ci-dessous à titre d'exemples.

Contrôle de lecture N°1 (15 min)

- 1) Relève dans l'œuvre tous les indices qui ont un rapport avec le phénomène des enfants soldats.
- 2) Détermine la visée argumentative de l'auteur à travers les poèmes suivants :
 - "Un courrier venu du front"
 - "Comme si..."
 - "La "vraie" go"
 - Il était 21h17...

Contrôle de lecture N°2 (15 min)

- 1) Dégagez le champ lexical des sentiments dans les poèmes suivants "Odette, je regrette" et "Roméo et Juliette".
- 2) Dites le message que l'auteur Eric KOFFO cherche à véhiculer à travers le poème "Le sixième doigt".

G. PROLONGEMENT DE L'ÉTUDE DE L'ŒUVRE

1. Travaux d'écriture

a. Dissertation littéraire

À la fin de la lecture de l'œuvre poétique Il était 21h17... de Eric KOFFO, le professeur déclare devant ses élèves : « Cette belle œuvre range la poésie de Eric KOFFO tout entière dans la chronique sociale ».

En vous fondant sur des poèmes de l'œuvre, commentez et discutez cette remarque de votre professeur.

b. Commentaire composé : "Odette, je regrette"

Libellé : Dans le commentaire composé que vous ferez de ce poème, vous analyserez le désir du poète de manifester sa déception amoureuse et son aspiration à une totale liberté de l'homme.

H. PAGES DOCUMENTAIRES

La Poésie

1) Présentation

La poésie est un art du langage qui se caractérise par la mise en jeu de toutes les ressources de la langue (lexicales, syntaxiques, mais aussi sonores et rythmiques) afin de créer pour le lecteur ou l'auditeur un plaisir à la fois intellectuel et sensible.

2) Qu'est-ce que la poésie ?

Le terme de « poésie » est l'objet de bien des contresens et de bien des malentendus : « Certains, dit Valéry, se font de la poésie une idée si vague qu'ils prennent ce vague pour l'idée même de la poésie. » Genre méconnu, peu populaire et peu lu, réputé difficile d'accès, la poésie fait en outre l'objet d'un culte étrange qui consiste à respecter son « mystère », à n'en avoir qu'une appréhension sensible, voire sentimentale, et surtout à s'abstenir de tout discours de critique ou d'analyse littéraire.

Nous tenterons malgré tout de donner ici une définition de la poésie, en rejetant d'emblée quelques idées reçues sur le genre.

3) La poésie est-elle une thématique ?

Dans le langage courant, il n'est pas rare d'associer la poésie à une certaine thématique et d'employer le mot « poésie », et plus encore l'adjectif « poétique », pour indiquer la qualité particulière d'un objet du réel : « un paysage plein de poésie », dit-on parfois, ou encore « nous avons assisté à un spectacle très poétique ». Dans ce sens, le terme désigne la capacité d'une chose, quelle qu'elle soit, à procurer un plaisir d'un genre particulier, souvent doux, romantique, parfois un peu mélancolique, voire mièvre. En réalité, en l'employant de cette façon, on reprend quelques-uns des lieux communs du genre pour en faire, à tort, l'essence même de la poésie. Ainsi un coucher de soleil est-il qualifié de « poétique » ou de « romantique » par un observateur parce que le motif du coucher de soleil est fréquent dans la poésie romantique. Baudelaire rétorquerait à cela que la charogne — d'après le titre de l'un des poèmes des *Fleurs du mal* — peut être un thème poétique au même titre que le coucher de soleil. Contrairement à l'opinion courante, il n'y a pas, en effet, de thème spécifique à la poésie : elle véhicule la violence et la colère comme la douceur et la mélancolie, et la thématique des poèmes existants recouvre sans doute toute la diversité des expériences et des sentiments humains. Rien de doux, par exemple, dans *La nuit remuée*, d'Henri Michaux, où s'accumulent invectives et menaces à l'égard du lecteur. On ne peut donc définir la poésie en fonction de sa thématique.

4) La poésie est-elle un genre versifié ?

Si l'on observe le corpus des œuvres produites depuis les origines du genre, une autre définition possible du terme « poésie » se dégage aisément : la poésie est un genre qui s'écrit en vers, le plus souvent organisés selon des schémas préalablement fixés, que l'on appelle les formes fixes (sonnet, ode, ballade, etc.). La plupart des dictionnaires reprennent d'ailleurs encore cette définition associant la poésie et le vers. Il est vrai

qu'historiquement la poésie fut longtemps écrite en vers et que, de ce fait, une majorité des textes relevant du genre sont écrits de cette façon. Cependant, le vers n'est pas caractéristique de la poésie : non seulement parce qu'il existe d'autres genres en vers (le théâtre et les romans médiévaux en vers, par exemple), mais aussi parce que la fin du XIX^e siècle et le XX^e siècle donnent de nombreux exemples de poésie en prose (Aloysius Bertrand) ou en vers libres (Paul Éluard ou Bernard DADIÉ ou Eric KOFFO) ou encore en versets (Charles Pierre BAUDELAIRE ou Paul Claudel).

En outre, le statut même de la poésie comme genre littéraire est remis en question, quand on observe que certains textes relevant d'autres genres littéraires sont parfois dits « poétiques ». Cela arrive dans le cas de récits en prose qui présentent indéniablement des similitudes formelles avec la poésie : certaines pages de Chateaubriand, par exemple, sont qualifiées de « prose poétique » parce que le travail du texte, par sa nature et sa densité, y est similaire à celui de la poésie. Si ces pages sont lues isolément de leur contexte romanesque, elles restent susceptibles de procurer au lecteur un certain plaisir esthétique, proche de celui que procurent les textes appartenant au genre poétique.

La poésie, plus que tout autre genre, remet donc en question le classement des textes littéraires en grands « genres » : si elle ne peut être définie par des critères thématiques, elle ne saurait l'être non plus par des critères formels.

5) la poésie, un art du langage ?

La poésie est bien davantage une certaine manière de travailler le texte, un art du langage. L'étymologie permet d'ailleurs d'approcher le sens du terme « poésie » : il vient du grec *poiein*, qui signifie « créer » ou « fabriquer » ; on peut donc tenter de définir la poésie comme une pratique qui utilise le langage (tous les moyens du langage) pour fabriquer un poème comme on fabrique un objet.

L'activité poétique trouve son origine dans la volonté de briser l'arbitraire des signes langagiers, c'est-à-dire d'aller à l'encontre des lois de la prose (il s'agit ici de la prose non littéraire). Celle-ci

se définit comme le langage ordinaire, « standard », soumis à l'arbitraire de la relation entre signe et sens (ou entre signifiant et signifié). Vouée à une pure mission de communication d'informations, la prose se doit d'être un langage collectif, immédiatement compréhensible par le plus grand nombre ; elle ne permet donc pas à l'individu de manifester ses particularités. « La création poétique, écrit Octavio Paz, est d'abord violence faite au langage. »

Or, puisque l'Homme vit toute expérience à travers le langage, puisqu'il est Homme par le langage, la poésie est un moyen pour lui de mieux comprendre, en l'exprimant, son rapport au monde mais aussi de rendre compte au plus juste de son expérience (sensible, intellectuelle, etc.) dans ce qu'elle a d'irréductiblement particulier. Grâce à ce langage intime, qui lui est tout à fait propre, le poète parvient paradoxalement à exprimer la vérité de l'humaine condition, et c'est en cela qu'il touche la sensibilité de ses lecteurs. Ainsi, même si, comme le dit Baudelaire, « la poésie n'a pas d'autre but qu'elle-même », elle n'est pas une activité futile, mais bel et bien une expérience fondamentale de liberté.

Signalons, en dernier lieu, qu'on appelle parfois un texte poétique une « poésie » : c'est un emploi impropre, le texte poétique étant un « poème ».

Pour des raisons de commodité et de logique, nous étudierons d'abord ici l'histoire de la poésie comme genre, avant de porter notre étude sur les procédés spécifiques à la poésie en tant qu'art du langage.

6) L'histoire du genre poétique

a. Origine antique

La poésie est un genre ancien, probablement aussi ancien que les civilisations humaines. Aussi loin que l'on puisse remonter dans le temps, il semble en effet que toutes les cultures humaines, parce qu'elles n'avaient pas encore connaissance de l'écriture ou par choix délibéré, ont eu recours à une tradition orale pour fixer leur histoire et relater le mythe de leurs origines (voir mythologie). Le langage rythmé, scandé, associé sans doute à la musique, était utilisé pour véhiculer les faits essentiels,

fondateurs de l'histoire des peuples. Dans l'Antiquité grecque, la figure du poète était incarnée par Orphée, personnage légendaire qui séduisait les dieux, les hommes et les bêtes par la beauté de son chant accompagné de la lyre. La poésie apparaissait alors comme un don divin : le poète était inspiré par les Muses, filles de Mnémosyne (la Mémoire), et par Zeus, qui lui permettaient de manier le langage et de conférer aux mots une beauté et un pouvoir hors du commun. Homère, d'ailleurs, invoquait toujours les dieux au début de ses œuvres, allant jusqu'à s'effacer pour leur céder la parole. Pour Platon, qui développa ses idées sur la création littéraire dans *l'Ion*, l'inspiration se confondait avec l'« enthousiasme » poétique, sorte de présence divine possédant le poète, et les beaux poèmes n'étaient pas le produit de l'art des hommes, mais bel et bien l'œuvre des dieux.

Pour les Grecs, tout texte où apparaissait une recherche d'ordre esthétique était considéré comme de la poésie ; c'est pourquoi, dans sa Poétique, Aristote désignait par « poésie » tout écrit relevant de l'esthétique et de l'imaginaire. Il établissait cependant une distinction entre trois genres à l'intérieur de la grande catégorie dite « poésie » : l'épique (épopée, et plus tard, roman), le lyrique (« poésie » au sens moderne que nous donnons à ce mot) et le dramatique, ce que nous appelons aujourd'hui le théâtre (*voir* drame et art dramatique).

À l'origine, la poésie était étroitement liée à l'oralité, notamment au chant et à la musique : les poètes grecs, les « aèdes », chantaient leurs poèmes, comme le feront plus tard, au Moyen Âge, les troubadours et les trouvères. C'est sans doute à cause de cette oralité que la poésie développa des systèmes de renvois et de rappels sonores : le vers, scandé par la rime, la régularité du rythme et les rappels sonores (assonances, allitérations, etc.), étaient là pour aider l'auditeur à retenir le poème (*voir* versification).

b. Un art du langage

La poésie est moins un genre littéraire qu'un art du langage : elle se caractérise par un certain nombre de pratiques textuelles, dont nous tenterons ici de dégager quelques constantes. Au

premier rang de ces traits permanents figure la volonté de s'éloigner de la norme que représente la prose : tous les moyens mis en œuvre par les poètes, des plus classiques aux plus modernes, tendent à conquérir une autonomie radicale de leur langue par rapport à la prose.

c. Le recours à la forme traditionnelle

Depuis ses origines, la poésie s'est incarnée dans ce que l'on appelle des formes fixes, qui consistent en une manière rigide d'organiser les mots d'un texte en vers et en strophes. L'ode, par exemple, est une forme fixe héritée de l'Antiquité, tandis que le sonnet, forme fixe d'origine italienne, fut introduit en France par Clément Marot et par les poètes de la Pléiade au XVI^e siècle. Parmi les autres formes fixes assez courantes, citons la ballade, le rondeau et le pantoum. Ce dernier est une création de la poésie du XIX^e siècle ; il est illustré par le poème « Harmonie du soir », de Baudelaire.

L'usage de ces formes fixes allait de pair avec celui de vers mesurés et rythmés, parmi lesquels l'alexandrin est devenu le plus utilisé de la poésie française.

Les formes fixes et les vers mesurés, souvent imposés par des règles impérieuses, ont été perçus comme des contraintes inutiles par les poètes dès le début du XIX^e siècle, et davantage encore après Baudelaire. Des poètes comme Lamartine et Hugo, au XIX^e siècle, Apollinaire et Aragon, au XX^e siècle, ont préféré de longs enchaînements strophiques, échappant à la contrainte des formes codifiées. Le vers classique ne connut pas un sort meilleur : le XIX^e siècle avait vu apparaître le poème en prose, le XX^e siècle vit l'abandon du vers mesuré au profit du vers libre et du verset (pratiqué par Claudel).

d. Utilité des contraintes

Cependant, avant de considérer les formes fixes comme des états susceptibles d'empêcher l'inspiration poétique de se déployer, il faut se rappeler qu'à l'origine ces formes avaient une utilité : face à son auditoire, peut-être nombreux et parfois distrait, le poète antique ou médiéval devait scander son texte, le

rythmer de façon bien marquée et l'émailler de rappels sonores, afin de captiver l'attention et surtout de permettre à son public de mémoriser son texte et d'en comprendre l'organisation.

Le rejet des formes traditionnelles, si radical fût-il, ne remit pas en cause le principe qui avait présidé à leur élaboration, et il s'accompagna de solutions de substitution pour structurer le poème. Si la rime fut supprimée, si le vers rythmé fut abandonné, si l'organisation en strophes fut délaissée, leur rôle fut confié à d'autres procédés. Voir *Versification*.

e. Procédés de la poésie moderne

La poésie moderne, libérée de la contrainte des formes anciennes, s'est donné d'autres lois, mais des lois souples et souvent provisoires, perçues comme des outils de travail, voire comme des jeux. Mais, aujourd'hui comme hier, le poète a recours aux sonorités et aux rythmes pour structurer son texte. Aujourd'hui comme hier, il utilise le langage de façon décalée par rapport à la norme habituelle de la langue.

f. Le choix du lexique

Il n'est plus question, au XX^e siècle, d'imposer ou de s'imposer des contraintes en matière de vocabulaire. La liberté la plus totale règne, et chaque poète choisit sa voie ; certains en changent même à chaque nouveau texte.

- Les néologismes

Le décalage lexical le plus visible entre poésie et prose est le fait du néologisme, qui est pratiqué très librement par les poètes, mais qui rendrait un discours en prose inintelligible.

Ronsard pratiquait déjà le néologisme : dans le vers « Un Christ empistolé, tout noirci de fumée », l'adjectif « empistolé » est une invention. Mais c'est surtout au XX^e siècle que les poètes se sont livrés à cet exercice. Henri Michaux, loin de vouloir se contenter de mots ordinaires ou même de mots rares, retombe volontairement en enfance pour retrouver la merveilleuse liberté créative des comptines. Dans son poème « *le Grand Combat* », il invente ainsi tout un lexique guerrier lié à l'usage d'une arme blanche : « emparouille », « endosque », « rague », « roupète »,

« pratèle », etc. Grâce à une certaine ressemblance avec des mots existant dans la langue française et grâce à l'utilisation conjointe de quelques termes susceptibles de faire comprendre au lecteur le cadre de l'action, ce poème, qui décrit un combat singulier à l'épée, est tout à fait expressif et compréhensible.

- Les autres inventions verbales

La poésie, outre le néologisme à proprement parler, autorise toutes les formes d'invention lexicale. Citons le mot-valise, par exemple, très usité dans les poèmes de Raymond Queneau, ou encore le provincialisme. Rimbaud a recours à ce dernier procédé dans *le Bateau ivre* : « Si je désire une eau d'Europe, c'est la flache / Noire et froide où vers le crépuscule embaumé / Un enfant accroupi plein de tristesses / Lâche un bateau frêle comme un papillon de mai. », où le terme « flache » est emprunté au parler local ardennais.

Le poète peut aussi réactiver, par divers moyens, notamment contextuels, les sens archaïques ou rares des mots, les significations tombées en désuétude qui ne viendraient pas spontanément à l'esprit du lecteur dans un énoncé courant. Lorsque Rimbaud écrit « voici le temps des assassins » dans « Matinée d'ivresse », le contexte textuel — et même biographique — indique qu'il faut comprendre le mot « assassin » comme une référence au *haschishin*, terme arabe désignant probablement le fumeur de haschisch : on réactive ainsi le sens étymologique du mot français « assassin ».

- Les mots de tous les jours

Pourtant, en poésie, les mots banals peuvent sembler aussi insolites que les mots rares. Après Hugo, qui préconisait en poésie l'emploi des mots les plus courants, Paul Claudel recommande, dans *Cinq Grandes Odes*, l'emploi d'un vocabulaire ordinaire : « Les mots que j'emploie, ce sont les mots de tous les jours, et ce ne sont point les mêmes ! / Vous ne trouverez point de rimes dans mes vers ni aucun sortilège. Ce sont vos phrases mêmes. [...] / Ces fleurs sont vos fleurs et vous dites que vous ne les reconnaissez pas ! »

Dans ce cas, c'est l'agencement particulier des mots, donc le recours à une syntaxe non conforme aux règles strictes de la grammaire, à une syntaxe disloquée, qui produit un effet de décalage fécond par rapport à la norme.

- La liberté syntaxique

Les figures de construction (*voir* rhétorique, figures de) peuvent servir à rendre aux mots usés leur éclat premier : dans le vers célèbre « Vêtu de probité candide et de lin blanc », extrait de « Booz endormi » de Victor Hugo, le zeugme est la figure de construction qui permet d'associer « probité » et « lin » et de donner au premier terme (abstrait et banal) la blancheur et la pureté du second.

Certains poètes, sans avoir recours à des figures de construction répertoriées, se contentent de déroger aux lois habituelles de la syntaxe. Une pratique courante en poésie consiste à estomper les liens logiques entre les séquences verbales, ce qui a pour effet de rendre le discours moins univoque d'une part (donc ouvert à des interprétations plus nombreuses) et de créer d'autre part des court-circuits lexicaux, féconds en images. Certains juxtaposent simplement des mots pour en réactiver la puissance évocatrice : c'est ce que fait Apollinaire dans le vers « Soleil cou coupé » qui clôt le poème « Zone » : ici, trois termes appartenant au langage courant créent une image très forte parce qu'ils sont associés les uns aux autres, et cela de façon brutale car sans recours à des liens syntaxiques explicites.

- Les figures de mots

Les tropes, notamment la métaphore, la synecdoque et la métonymie, constituent un autre ensemble de procédés très utilisés en poésie (*voir* rhétorique, figures de). Ces figures jouent le même rôle que les figures de construction, puisqu'elles permettent d'associer étroitement les mots, voire de les confondre, pour intensifier leur charge de signification et générer des images.

- Les connotations

Tous ces procédés ont donc un même objectif, celui de condenser le sens et d'augmenter le pouvoir de suggestion des mots.

La connotation, qui est le sens subjectif d'un mot, dépassant de loin son sens strict (tel qu'il est défini dans le dictionnaire), est une réalité du langage courant (aucun mot n'est employé dans son sens purement objectif) ; mais, en poésie, le phénomène de connotation est volontairement démultiplié et intensifié au point d'en devenir une des caractéristiques fondamentales.

Pour établir ces connotations, le poète place le mot dans un réseau soigneusement choisi (un contexte lexical, syntaxique, mais aussi extratextuel, biographique, par exemple) : la contamination du mot par les mots voisins intensifie alors le phénomène de connotation. C'est précisément ce que produit Apollinaire dans le vers « Soleil cou coupé » au moyen de la juxtaposition, puisque la couleur rouge du soleil couchant y est liée au sang, à la violence et à la mort par le seul jeu des connotations.

Par nature, les connotations sont impossibles à recenser, car elles peuvent se multiplier presque à l'infini : hormis celles qui sont suscitées volontairement par le poète, il y a toutes celles qui sont le fait du lecteur, et qui sont liées à son histoire individuelle, littéraire et sensible ; dans l'absolu, on peut dire qu'il y a autant de connotations qu'il y a de lecteurs.

Tous ces jeux lexicaux et syntaxiques sont caractéristiques de la poésie. Constitutifs de l'image poétique, ils servent aussi à marquer un décalage par rapport à la norme que représente le langage courant.

- Les jeux sonores et rythmiques

Pour compenser l'absence de la rime — définie comme le retour du même son à la fin d'un vers —, la poésie moderne a trouvé d'autres façons de créer un phénomène d'« isotopie sonore », c'est-à-dire d'identité sonore entre différents mots. Ce phénomène est fondamental en poésie : non seulement il structure le poème, mais il crée une certaine harmonie auditive

(et, dans une moindre mesure, graphique) ; cette harmonie des sons est naturellement primordiale dans un texte destiné à être lu. Les comptines de l'enfance poussent ce jeu sonore jusqu'à l'extrême : une comptine comme « am stram gram pic et pic et colegram » révèle la saturation du texte par une assonance en « a ». Mais les poèmes les plus « intellectuels » y ont également recours. L'harmonie sonore est une chose, l'expressivité en est une autre : la répétition du même son est le plus souvent belle et signifiante à la fois. C'est là un niveau de sens que possède la poésie mais que n'a pas la prose.

- Le cratylisme et la poésie phonique

Le cratylisme (nom issu d'un dialogue de Platon. *le Cratyle*) est la croyance dans un symbolisme naturel et figé des sons. Il établit un rapport constant et absolu entre un son et une signification, et, dans ses manifestations les plus extrêmes, a donné naissance à la poésie phonique. Un poème phonique se présente comme une suite de graphies correspondant à des sons (mais dépourvues de sens lexical) et fait reposer la signification sur les seules sonorités ; cela reste une expérimentation ludique et marginale en poésie. Dans une moindre mesure, le sonnet des Voyelles de Rimbaud établit un lien entre son et signification puisqu'il associe une couleur à chaque voyelle : « A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu, : voyelles, / Je dirai quelque jour vos naissances latentes ».

En vérité, s'il y a effectivement un lien entre son et sens, il n'est pas figé. Ainsi, dans le titre d'un recueil de Paul Éluard, *le Dur Désir de durer*, la consonne « d » produit une impression de dureté, alors que dans ce vers de Verlaine, « de la douceur, de la douceur, de la douceur », elle produit l'effet inverse : la signification des sons est donc étroitement liée à d'autres facteurs (contexte, sens lexical, etc.) et ne saurait être fixée une fois pour toutes.

- Comment créer du sens avec les sons ?

C'est précisément le travail du poète de concilier et d'harmoniser les sonorités avec la signification qu'il veut donner à son poème.

Dans la langue française par exemple, il se trouve que le mot « nuit » possède des sonorités claires (clarté, légèreté du « i ») alors que le mot « jour » possède des sonorités sourdes et sombres : le poète travaille en général pour aller à l'encontre de cette incohérence, comme le fait Racine dans ce vers : « C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit. », où il associe au terme « nuit » des sonorités destinées à l'assombrir.

Dans ce que l'on appelle l'harmonie imitative, l'arbitraire de la couleur sonore est vaincu totalement puisque les sons miment véritablement ce dont les mots parlent : c'est le cas dans « Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes », de Racine, où le sifflement est « mimé » par une allitération en « s », ou dans ce vers de Valéry : « L'insecte net gratte la sécheresse. », où le grattement est imité à la fois par l'assonance et par l'allitération.

- La lecture tabulaire

L'isotopie sonore peut servir à tisser, il est vrai, un réseau de significations des plus féconds. Alors que la plupart des textes se lisent d'une façon simplement linéaire — les mots sont appréhendés les uns après les autres dans l'ordre du déroulement de la phrase —, la poésie autorise une seconde lecture, une lecture tabulaire (« en tableau », donc verticale). Un poème, en effet, peut être appréhendé de façon linéaire comme le langage courant : les vers sont lus les uns après les autres, dans un ordre classique (du haut vers le bas et de gauche à droite). Pourtant, une seconde lecture vient, inconsciemment, se superposer à cette première lecture : la lecture tabulaire consiste à rapprocher deux mots qui sont éloignés l'un de l'autre dans le poème mais qui se trouvent associés l'un à l'autre par leur ressemblance sonore. Lorsqu'Apollinaire, dans le poème « Nuit rhénane » d'*Alcools*, utilise le mot « femmes » et le mot « flamme », même si les deux termes se trouvent à la rime dans deux vers différents, un rapprochement sémantique (du sens) s'établit

spontanément à cause de la ressemblance sonore : les femmes évoquées par Apollinaire sont associées à la flamme qui danse, aux flammes de l'enfer, etc. : elles sont diabolisées ou tout au moins rendues dangereuses. La poésie moderne développe de la sorte une grande variété de tensions entre structure sémantique et syntaxique d'une part, et structure rythmique et sonore d'autre part.

- **Le rythme et la disposition graphique**

C'est sans doute pour faciliter la lecture tabulaire que, tout en renonçant au vers classique, la poésie moderne n'en est pas revenue à disposer les mots sur la page comme le fait la prose. Le vers, et surtout le retour à la ligne qu'il implique, sectionnant le texte à des endroits signifiants et mettant en valeur le mot final, recèle sans doute de trop importantes ressources expressives. Notons d'ailleurs que certains poètes modernes, tels Valéry, Aragon et Éluard, ont utilisé l'alexandrin pour sa noblesse et l'ampleur de son rythme. De nouvelles dispositions typographiques ont pourtant été essayées, tel le calligramme, développé par Apollinaire au début de ce siècle : les mots et les lettres, par leur disposition sur la page, représentent un dessin (ce qui ajoute un niveau de signification au poème : signifiant par les sons, par la sémantique et la syntaxe, il le devient aussi quant à la plastique).

Tout ce qui a été dit ici est valable pour la prose poétique (ou la poésie en prose) : on y trouve en effet ces mêmes jeux sonores et lexicaux. Il n'est pas rare non plus de trouver des vers dissimulés au sein d'un texte en prose (cas des vers blancs, souvent des alexandrins).

I. Éléments de bibliographie

- Microsoft Encarta 2009.
- Dictionnaire des œuvres littéraires négro-africaines de langue française sous la direction d'Ambroise KOM/ACCT, 1983.
- Littérature Nègre, Jacques CHEVRIER, Armand Colin/NEA, Abidjan, 1984.